DECLARATION CAPMISSIO 4 AVRIL 2024

Mgr Turini a été informé d'un signalement concernant l'organisation et la gouvernance de CapMissio.

Comme c'est l'usage dans ces situations, il a souhaité qu'une visite canonique ait lieu. Pour ne pas être juge et partie, il a tenu à externaliser cette visite.

Elle a été conduite par Mgr Jean-Pierre Batut, actuellement évêque auxiliaire de Toulouse, ancien évêque de Blois et qui a longuement été formateur au séminaire de Paris. Pour cette visite, il a été assisté de Mme Marie Dominique Corthier ancienne directrice du centre spirituel Jésuite Coteaux Païs à Toulouse.

La visite canonique a établi que des personnes ont été fragilisées pendant leur passage à CapMissio, d'autres en ont pris conscience dans la période qui a suivi. Mgr Turini a tenu à leur demander pardon.

Les personnes auditionnées ont vécu cette visite comme un temps privilégié pour parler en toute liberté.

Sans parti pris et sans idée préconçue, les visiteurs :

- d'une part, ont écouté avec empathie les personnes auditionnées en prenant au sérieux leur témoignage et
- d'autre part, ont cherché une sortie de crise pour CapMissio avec une lucidité plus grande sur ses manques tout en proposant des atouts nouveaux pour son avenir.

L'archevêque demeure convaincu que rester sans agir aurait été :

- un manque de respect pour les témoins qui se sont exprimés pour dire leur mal-être et
- une marque de mépris pour les personnes qui lui ont écrit longuement et avec précision pour attirer son attention sur les difficultés rencontrés.

Mgr Turini a remercié les uns et les autres pour leur courage.

Les visiteurs ont tenu à souligner :

- la grande qualité humaine des personnes auditionnées,
- leur intérêt pour cette visite canonique dans un souci de vérité.

Les visiteurs ne se sont pas situés comme des procureurs mais ont aidé l'archevêque à porter un regard lucide sur la situation de Capmissio, ce qui pose la question du mode de présence et de gouvernement du Responsable fondateur de CapMissio.

- Certains lui témoignent beaucoup de gratitude. Ils ont bien vécu l'année et lui doivent l'essentiel de ce qu'ils ont vécu,
- D'autres, ceux qui ont eu des difficultés ou des souffrances, sont portés à lui en attribuer la plus grande part de responsabilité.

C'est ce contraste que les auditions des visiteurs ont mis en valeur.

L'intuition de Capmissio est bonne. Certains jeunes au cours de cette césure d'un an ont pu :

- s'enraciner davantage dans leur vie de foi,
- apprendre à témoigner avant de s'engager dans un métier ou une démarche vocationnelle.

Mais cela ne doit pas cacher la mise au jour de dysfonctionnements qui ont ébranlé l'équilibre humain, spirituel, psychologique d'un certain nombre de capmissionnaires et cela doit être entendu par le pasteur du diocèse.

Ce qui l'a conduit à prendre des décisions immédiates :

- 1_ Dans la situation actuelle, il n'est pas possible de recruter une nouvelle promotion pour la rentrée prochaine.
- 2_ Durant cette année de jachère (septembre 2024-septembre 2025) et l'école CapMissio étant fermée, Mgr Turini propose d'initier une réflexion pour reprendre l'intuition de Capmissio, changer ce qui doit l'être pour partir sur un nouveau projet. Il invitera dans ce groupe de travail des capmissionnaires volontaires et des personnes formées dans des domaines variés comme le rapport l'y invite : secteurs de l'éducation, du discernement spirituel, de la formation biblique, de la formation à la connaissance de soi, à l'écoute et au dialogue, de la formation à l'évangélisation dans la variété de ses approches.
- 3_ Il se propose de rencontrer dans le cadre d'un groupe de parole, soit en présentiel soit en visio, les capmissionnaires qui ont besoin de mettre à plat tout ce qui n'a pas pu se dire, afin de leur proposer le meilleur accompagnement. Il s'engage également à une démarche de réparation.
- 4 Il demande au responsable fondateur de CapMissio de s'en retirer
- 5_ Pour la promotion actuelle, Mgr Norbert Turini se doit de réunir toutes les conditions pour que les capmissionnaires qui le désirent puissent terminer leur année puisqu'ils s'y sont engagés personnellement. L'archevêque en assume personnellement la veille épiscopale et la responsabilité.

4 avril 2024

+ Mgr Norbert Turini

Archevêque de Montpellier